

Réunion régionale sur les « Innovations pour le développement des infrastructures et la promotion de l'industrialisation durable », en marge de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de l'Union africaine (UA) / Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Dakar, au Sénégal, 26 mars 2017

Note conceptuelle

I. Contexte

L'industrialisation et le développement des infrastructures ont été des objectifs essentiels de la planification du développement et de l'élaboration des politiques en Afrique et dans la majorité des pays en développement pendant plus d'un demi-siècle, mais la mise en œuvre de différents plans de développement a donné lieu à des niveaux variables de réussite entre les pays et les régions. Les dirigeants africains ont souligné à plusieurs reprises la nécessité de transformer la structure de leurs économies et de créer des emplois décents, de promouvoir la productivité, d'accroître les revenus et d'atteindre une croissance et un développement durables. L'industrialisation durable est considérée comme faisant partie intégrante de cet objectif, avec comme facteur indispensable le développement des infrastructures. La Résolution des Nations unies sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA), le Nouveau programme pour les villes de la Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable, ((Habitat III) en 2016, l'Agenda 2063 de l'Afrique et les Objectifs de développement durable (ODD) soulignent le rôle des infrastructures et de l'industrialisation dans la réalisation de leurs objectifs.

Le paradoxe persistant est cependant l'absence de progrès pour atteindre ces aspirations, situation qui a entraîné une recherche permanente de moyens novateurs pour faciliter le développement des infrastructures et exploiter une industrialisation durable. Depuis le début du siècle, l'Union africaine (UA) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) ont déployé des efforts considérables pour promouvoir des financements et des politiques novatrices en matière d'infrastructures et de développement industriel en tant qu'éléments clés de la transformation structurelle de l'Afrique.

Ces dernières années, un certain nombre de pays en développement ont fait des progrès considérables dans l'élaboration et le maintien d'infrastructures essentielles, mais les progrès dans les pays en situation particulière, à savoir les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID) ont été lents. En Afrique, l'amélioration de la coopération Sud-Sud, menée de manière solidaire et mutuellement bénéfique, a permis de construire et de moderniser des réseaux routiers vitaux, des chemins de fer, des aéroports, des terminaux maritimes et des pipelines, contribuant ainsi de manière positive aux perspectives économiques du continent. Dans le cadre de la coopération au développement, des discussions sont en cours sur la manière de renforcer davantage la coopération Sud-Sud. Le rôle potentiel des partenariats public-privé, y compris le financement mixte, pour promouvoir l'industrialisation et le développement des infrastructures est devenu une question de taille dans les discussions multilatérales. Des

enseignements importants doivent être tirés des modèles uniques et différents du développement des infrastructures qui découlent de ces dispositions.

Dans son discours inaugural, le Président de l'ECOSOC a proposé de consacrer suffisamment de temps au cours de son cycle 2016-2017, aux innovations pour le développement des infrastructures et la promotion d'une industrialisation durable. La Réunion extraordinaire du Conseil économique et social intitulée « *Innovations pour le développement des infrastructures et la promotion de l'industrialisation durable* » au Siège de l'ONU, à New York, le 31 mai 2017, vise à soutenir de manière significative les aspirations de développement durable des pays en développement.

La proposition du Président vise à renforcer le plaidoyer de haut niveau pour un soutien efficace afin que les pays en développement atteignent les Objectifs de développement durable internationaux convenus en 2015. Par conséquent, il est important d'engager un processus de consultation plus large pour recueillir des idées et des propositions concrètes qui pourraient être discutées lors de la Réunion extraordinaire de l'ECOSOC à New York. Il est impératif que les résultats de ces réunions reflètent les enjeux, les priorités et les réponses de base, et ouvre clairement la voie aux changements souhaités - la transformation structurelle et le développement durable.

Le président de l'ECOSOC a ainsi proposé d'organiser deux réunions préparatoires en Afrique en préambule à la Réunion extraordinaire de l'ECOSOC au siège des Nations unies le 31 mai 2017, qui contribueront à la participation effective des acteurs nationaux et régionaux aux discussions et aux actions menées par l'ECOSOC sur ce thème. La première réunion préparatoire, dont le thème est *l'Industrialisation et les Infrastructures*, se déroulera à Dakar, au Sénégal le 26 mars 2017 à la marge de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de l'Union africaine (UA) / Commission économique pour l'Afrique (CEA) du 23 au 28 mars 2017. La deuxième réunion préparatoire qui doit se dérouler à Victoria Falls, au Zimbabwe (24-26 avril 2017) se concentrera sur l'agriculture et l'agro-industrie.

2. Objectifs

Les objectifs de la première réunion préparatoire régionale seront les suivants :

- Impliquer les acteurs et les réseaux de connaissances en vue de partager leurs expériences et leur expertise pour élaborer des recommandations régionales permettant d'accélérer l'industrialisation en Afrique et dans les pays en situation particulière aux niveaux national et régional, notamment en discutant des solutions et des stratégies potentielles pour la réalisation de l'Objectif de développement durable n°9 (ODD) de l'Agenda 2030 ; l'aspiration n°2 de l'Agenda 2063 ; et la mise en œuvre de la Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III), le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PDIA), l'AIDA et le Nouveau programme pour les villes ;

- Mettre en évidence l'insuffisance des infrastructures affrontée par le continent et mettre l'accent sur les stratégies de mise en œuvre, y compris l'amélioration des cadres d'harmonisation et des cadres réglementaires pour la réalisation de l'ODD n°9 ;
- Atteindre un consensus sur les nouvelles normes et les nouveaux principes que l'ECOSOC pourrait promouvoir pour renforcer et développer des approches novatrices pour la construction des réseaux d'infrastructures et la promotion de l'industrialisation ;
- Identifier les tendances, les progrès et les occasions de tirer parti de la coopération au développement, y compris l'Aide publique au développement (APD) traditionnelle, la coopération Sud-Sud, triangulaire, régionale et sous-régionale, ainsi que les partenariats multipartites et les partenariats public-privé pour renforcer les réseaux d'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation en Afrique, dans les PMA, les PDSL et les PEID.
- Soutenir les efforts déployés par les Pays de l'Union africaine (PUA) et ses États membres pour mettre en œuvre la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) comme moyen de promouvoir l'industrialisation et l'intégration régionale de l'Afrique.

3. Principaux enjeux du développement des infrastructures et de l'industrialisation en Afrique

L'Afrique doit investir massivement dans le renforcement de ses capacités productives et la création d'emplois pour assurer son développement durable à long terme. Avec une population de plus en plus jeune, une urbanisation rapide et une croissance vulnérable, l'Afrique doit accroître la création d'emplois décents pour faire face au chômage croissant des jeunes et améliorer la productivité dans différents secteurs pour améliorer les revenus et diversifier les sources de production, les exportations et les sources de croissance économique durables. Il s'agit notamment de développer des chaînes de valeur rurales-urbaines solides où de nouveaux moyens de subsistance peuvent être créés, et de renforcer et de rendre plus viables celles qui existent. Même si l'industrialisation a été jugée essentielle pour occuper un emploi décent et améliorer les revenus, l'insuffisance des infrastructures, entre autres facteurs importants, a freiné son potentiel d'appui à l'élimination de la pauvreté et au développement durable

Le succès du programme d'industrialisation de l'Afrique exigera la création d'un environnement propice à l'amélioration des capacités nationales en matière d'infrastructures physiques et sociales, de capital humain, de systèmes financiers, de la recherche et du développement (R&D), de la technologie et de la gouvernance. Il dépend également du renforcement des capacités des villes en tant que moteurs économiques qui sous-tendent ces activités. La capacité des pays africains à établir un secteur industriel compétitif et à promouvoir des liens industriels plus importants a été freinée par la faiblesse des infrastructures (énergie, transports, communication, etc.) qui a entraîné des coûts de production et de transaction élevés. Cette situation s'est davantage compliquée en raison des

déficits actuels d'infrastructures importantes en Afrique qui peuvent avoir une incidence sur les capacités de production futures et entraîner des coûts plus élevés à long terme.

En dépit des considérations prolongées sur ces questions cruciales sur le continent, les progrès ont été lents et des efforts concertés sont nécessaires pour accélérer les progrès vers leur solution. Il sera important d'étoffer les questions entourant ce manque de progrès et d'identifier les initiatives et les stratégies pouvant y remédier afin d'améliorer la possibilité d'atteindre les ODD d'ici 2030. Voici certaines des questions clés à étudier pour préparer la Réunion extraordinaire de l'ECOSOC en 2017 :

3.1 Infrastructures inadaptées pour soutenir l'industrialisation

Les besoins en infrastructures en Afrique sont bien documentés depuis l'indépendance de la plupart des pays dans les années 1960. L'industrialisation, un autre domaine de développement que l'Afrique combat depuis l'indépendance, nécessite des infrastructures pour la viabilité et la contribution à la croissance économique spatiale et à la diversification de la production et des exportations pour assurer une croissance durable et inclusive. Par exemple, l'industrialisation est facilitée par des approvisionnements énergétiques appropriés et plus inclusifs sur la plan spatial lorsque la circulation des intrants et des produits depuis les sources vers les marchés est fiable. En outre, elle est plus durable et plus inclusive lorsqu'elle repose sur des principes verts. Bien qu'une série d'initiatives aient été mises en œuvre, d'importantes lacunes persistent.

3.2 Promouvoir l'industrialisation durable

Les expériences de nombreux pays africains et les pays en situation particulière ont mis en évidence un certain nombre d'obstacles qui doivent être surmontés. Même si l'Afrique est riche en ressources naturelles et en certains facteurs de production, des lacunes fondamentales persistent et limitent les progrès dans un certain nombre de domaines, y compris, par exemple, l'industrialisation des produits de base.

Des lacunes importantes existent dans le financement de l'industrialisation, y compris la solvabilité des entités qui défendent l'industrialisation ; la perception du risque élevé de l'Afrique ; le faible développement du secteur financier dans les États membres ; et la disponibilité insuffisante de financement à long terme pour les entreprises industrielles à long terme. Tandis que l'Afrique jouit d'un avantage comparatif clair dans des industries particulières, le potentiel de croissance dans d'autres industries est élevé, à condition de faire les investissements publics nécessaires. La priorité accordée au développement industriel stratégique est souvent faible sur la liste des investisseurs internationaux, indiquant la nécessité pour l'Afrique de mobiliser les capacités et les fonds d'investissement nationaux pour participer à ces industries.

La participation du secteur privé local serait une réponse naturelle, mais ses capacités en Afrique doivent être développées, notamment en encourageant les petites et moyennes entreprises (PME) qui sont essentielles pour une transformation économique inclusive en Afrique. La coopération Sud-Sud peut renforcer les capacités et le soutien financier pour les pays qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour poursuivre une industrialisation plus

durable. Le fait de fournir une assistance efficace au secteur des PME en Afrique pour participer au développement de la chaîne de valeur, en particulier dans le secteur manufacturier, pourrait entraîner un certain nombre d'avantages en matière de développement - la diversification économique ; la baisse des coûts de production ; une augmentation de l'enrichissement des produits locaux ; la création d'emplois pour la forte population de jeunes ; et une classe moyenne croissante, entre autres. En outre, l'amélioration de la coopération Sud-Sud en Afrique a le potentiel de fournir avec efficacité des investissements, des orientations et un soutien des capacités pour une industrialisation plus durable.

4. Format et participation

La réunion en marge de la Conférence des Ministres se déroulera en deux parties le même jour. La première partie comprendra une discussion technique détaillée de certains enjeux critiques dans le domaine du développement des infrastructures et de l'industrialisation, énoncés dans le document de synthèse sur les questions techniques, et fera des recommandations qui seront présentées aux ministres au cours de la deuxième partie. La deuxième partie comprendra une Séance ministérielle de la conférence qui se concentrera sur, mais sans s'y limiter, une discussion des principales questions et des recommandations qui se sont dégagées pendant la première partie. Les conclusions des deux sessions alimenteront l'allocution du Président à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. L'allocution du Président sera consignée dans la résolution ministérielle qui alimentera la discussion de la Réunion extraordinaire de l'ECOSOC qui se tiendra à New York le 31 mai 2017.

Les participants seront représentés par les ministres présents à la Conférence des ministres, ainsi que par les responsables du développement de l'industrie et des infrastructures ; des représentants des organismes chargés de la promotion des investissements ; des représentants des CER reconnues par l'Union africaine¹, des représentants de la société civile et du secteur privé², les agences des Nations Unies³, les bailleurs de fonds⁴ et les partenaires du développement.

Les participants s'engageront les uns avec les autres dans un format ouvert, dynamique et multipartite, orienté vers le partage des connaissances, l'apprentissage mutuel et la production de recommandations concrètes. Des personnes-ressources clés provenant notamment du secteur privé, du milieu universitaire et des organisations non gouvernementales (ONG), présenteront leurs points de vue sur des questions et des expériences particulières et stimuleront la discussion par les participants. Les modérateurs des différentes sessions orienteront de manière appropriée les discussions vers la collecte des recommandations et des

¹ CDAA, CAE, CEEAC, IGAD, CEDEAO, UMA, COMESA, CEPGL et CEN-SAD.

² SEATINI, Trademark, l'Autorité de coordination des transports en transit sur le couloir septentrional, Central Transport Corridor Facilitation Authority

³ Tels que la Chambre panafricaine de commerce et d'industrie (PACCI), la Chambre africaine d'agriculture, de commerce et d'industrie (EACACI), le Corporate Council on Africa (CCA), la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de la SADC, la Fondation du secteur privé au Kenya, AZAM (TZ) et Groupe Dangote.

⁴ CNUCED, PNUD, UNECA, UNIDO, UNDESA, OHRLS, OSAA, FAO, OSESG-GL, OMPI.

approches novatrices pour traiter du développement des infrastructures et de l'industrialisation qui aboutira à la transformation structurelle de l'Afrique.

4. Résultat

Les recommandations et les conclusions de la réunion s'inscriront dans la Déclaration ministérielle à la Conférence des Ministres à Dakar et seront utilisées pendant la Réunion extraordinaire de l'ECOSOC le 31 mai 2017 au Siège de l'ONU. Les résultats de la réunion serviront également de base au rapport d'étape périodique sur la mise en œuvre de la DDIA III tel qu'exigé par la résolution A / RES / 70/293 de l'Assemblée générale des Nations unies, et informeront les préparatifs en cours de la Réunion de haut niveau du Forum pour la coopération en matière de développement de l'ECOSOC